



PROJET PEDAGOGIQUE

SPORTS VACANCES

De 10 à 16 ans

A.L.S.H. Cap Loisirs
Rue des Tamaris - Complexe Sportif Jean Dabis
33 123 LE VERDON-sur-MER

Mail :

centredeloisirs.leverdonsurmer@orange.fr

Tél. : 05 56 09 89 14/06 70 06 74 49



Organisateur : Mairie de LE VERDON-sur-MER - 9 Bd Lahens - 33 123 Le VERDON-sur-MER
N° De déclaration DDCS : 0330769CL000117

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement accueille les enfants de 6 à 13 ans durant les vacances de la Toussaint, d'hiver, de Pâques et 5 semaines en été. Pour répondre au mieux aux besoins du territoire, l'ALSH met en place une action sportive en faveur des pré-adolescents de 10 à 16 ans dans le cadre du dispositif du Sports Vacances du Conseil Départemental.

Ce projet pédagogique vient préciser les missions éducatives de la structure durant ce stage sportif. Il complète les objectifs généraux cités dans le projet pédagogique de l'ALSH.

I / Le public accueilli et l'action éducative_:

a) Caractéristiques du public :

Les enfants de 10 à 16 ans ont des besoins spécifiques qu'il est nécessaire de prendre en compte pour un accueil de qualité.

- ❖ Entre 10 et 12 ans, l'enfant a conquis son autonomie dans de nombreux domaines. Il est réceptif aux propositions des adultes, partant pour l'aventure et les découvertes. Il entre dans la période de pré-adolescence où s'opère de grands changements physiques pré-pubère. Ces modifications psychomotrices peuvent rendre gauche et maladroit ce jeune perdu dans son nouveau corps. Dans le même temps, il cherche à avoir de grandes activités sportives et manuelles.
- ❖ Puis vient la période de l'adolescence, où il est à la recherche de sa nouvelle personnalité tout en se détachant de ses parents. Cette phase difficile à traverser pour les deux parties engendre parfois de forts conflits.
- ❖ Ensuite sa pensée devient logique. Il est capable d'avoir des raisonnements poussés et de développer des avis.

Son esprit de compétition et son développement moteur évoluent tout au long de cette période. Ces 2 aspects sont à prendre en compte dans le choix des activités sportives proposées afin de l'aider dans ses changements corporels et cognitifs.

La socialisation reste un élément commun à tout âge : respect de l'autre et apprentissage des limites imposées par la vie de groupe seront favorisés par la vie en collectivité.

b) Caractéristiques du territoire et partenariats :

Nous sommes sur un territoire rural, très étendu et touristique, délimité par l'océan à l'ouest, l'Estuaire de la Gironde à l'est et la Pointe de Grave au Nord. Les marais, les forêts et les vignes offrent une mosaïque de paysage riche à découvrir. Mais la topographie en pointe ne facilite pas la mobilité des familles.

La commune Le Verdon-sur-Mer est située à l'extrémité nord de ce territoire, à la Pointe de Grave. Cette commune rurale et balnéaire compte environ 1400 habitants.

L'accès à la culture et à la pratique sportive est insuffisant et peu varié mais le tissu associatif est riche avec un potentiel non négligeable. De plus, le territoire est dépourvu en lieu d'accueil et d'activités pour les adolescents.

L'ALSH, rue des tamaris, est composé d'une grande salle avec un coin cuisine, d'un bureau pour la direction et de 2 petites pièces servant de rangement ainsi qu'un extérieur clôturé.

L'ALSH est attenant aux infrastructures sportives de la commune : gymnase, stade de foot et terrains de tennis. Et il est situé à proximité de l'école, environ à 500m, la bibliothèque communale, la maison des associations et la plage à 800m.

De ce constat, la municipalité a décidé de proposer des actions en direction des jeunes de 10 à 16 ans. Les activités sportives sont fédératrices et facilitent donc la rencontre entre les jeunes. Du manque de proposition de ce type d'activité sur notre territoire, il nous apparaît opportun de proposer des stages de sport en partenariat avec le conseil Départemental : Les Sports Vacances.

Cette action permet de proposer la pratique et la découverte de différentes disciplines sportives dans un cadre sécurisé et qualitatif avec un esprit ludique et convivial.

c) Missions éducatives dans le cadre Sports Vacances :

- Favoriser la découverte de différentes disciplines sportives
- Permettre aux jeunes de progresser dans un sport en proposant plusieurs séances
- Développer un bon esprit sportif
- Créer du lien entre les jeunes autour d'activités communes
- Favoriser les rencontres intersports vacances avec d'autres structures du territoire
- Favoriser les activités avec les associations locales existantes

II/ Fonctionnement du Sports Vacances dans le cadre de l'ALSH :

A l'inscription, les familles remplissent un dossier précisant toutes les informations administratives nécessaires à la participation de leur enfant à la structure et s'engagent à ce que ce dernier soit présent sur toutes les journées du stage.

Le Sports Vacances est proposé sur une durée de 3 jours minimum à 5 jours maximum une fois par période d'ouverture de l'ALSH.

a) L'Accueil de Loisirs :

Accueil de 8h30 à 18h pour tous les enfants de 6 à 16 ans inscrits à la structure. Les jeunes participants au Sport Vacances seront pris en charge par l'éducateur sportif de 9h30 à 17h.

Le règlement intérieur de l'accueil est le même pour tous les enfants fréquentant la structure.

Les jeunes s'inscrivent en arrivant le matin sur un tableau de présence. Cette inscription sera ensuite enregistrée et sauvegardée dans un fichier excel par la directrice.

Chronologie type d'une journée à l'Accueil de Loisirs dans le cadre du Sport Vacances

8h30/9h30	ACCUEIL DES JEUNES et TEMPS LIBRE : Utilisation libre des jeux mis à disposition et des aménagements de la structure
9h30	Prise en charge du groupe de jeunes par l'éducateur sportif Et Début des pratiques sportives
12h/13h30	REPAS ET TEMPS LIBRE
13h30	Reprises DES ACTIVITES SPORTIVES
16h30	GOUTER
17h/18h	DEPART DES JEUNES - ACCUEIL DES PARENTS

b) Relations avec les parents :

C'est un âge où la relation avec les parents est souvent conflictuelle et où le jeune cherche à s'émanciper, à devenir indépendant. Dans ce contexte, nous nous efforcerons de garder un lien avec les parents tout en respectant la place et le besoin de chacun. Notre lien de co-éducateur entre parents et encadrants de la structure est très importante durant cette période. Chaque partie, parent, enfant, encadrant, ne doit pas minimiser la responsabilité des parents ou responsables légaux au détriment de la construction du jeune qui tend à devenir autonome.

Les jeunes du Sports Vacances viennent et repartent souvent seuls. Nous mettrons en place des moyens pour garder un contact avec les parents :

- Par le biais des inscriptions en visu, par téléphone ou échanges de mails
- Dans l'implication de certaines activités ou actions : aide aux transports des jeunes, participation d'un repas partagé...

c) Les modalités d'évaluation :

Avec les jeunes, l'éducateur sportif, la municipalité et le conseil Départemental afin de valider toutes les composantes éducatives énoncées ci-dessus.

- L'évaluation avec les jeunes se déroulera de manière informelle pendant les périodes de Sports Vacances mais aussi :
 - Quotidiennement en discutant des activités journalières et de l'organisation
 - Et la possibilité d'exprimer des idées de pratiques sportives ou d'organisation... de ces stages dans une boîte mise à disposition dans la structure

- Une évaluation après chaque période est faite entre la directrice, le maire et l'élu en charge de la jeunesse et de l'éducation afin d'examiner qualitativement et quantitativement le stage Sports Vacances qui s'est déroulé.
- Une dernière évaluation est effectuée avec le Conseil Départementale : Une rencontre en amont puis en aval du stage est mis en place entre le conseiller de vie associative et sportive du Département, l'éducateur sportif et la directrice de l'ALSH dans le but de préparer le SV puis de constater ce qui a été fait et vécu par les jeunes. Pour finir, un bilan quantitatif et qualitatif écrit est rendu au Conseil Départemental après chaque Sports Vacances.

d) Les moyens humains :

L'équipe pédagogique de l'ALSH est composée d'une directrice et d'un éducateur sportif qui encadre les jeunes participants aux Sports Vacances proposés.

Les missions de la direction et de l'animation sont distinctes.

➤ la directrice:

- Elle est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Elle est la garante de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Elle gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).
- Elle a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Elle associe les parents à la vie du centre.
- Elle détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.
- Elle organise l'accueil et le départ des enfants.

➤ L'éducateur Sportif:

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.

- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Il réalise un projet d'animation sportive en adéquation avec les objectifs fixés par le projet pédagogique.

Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est présente aux moments de l'accueil et du départ.

De manière générale, il veille au respect des principes qui régissent la vie en collectivité (respect d'autrui, tolérance, respect de l'environnement, du matériel et des locaux, etc...). Il doit avoir une tenue vestimentaire correcte, être vigilante sur la communication et la bonne entente avec l'équipe et les enfants.

e) L'organisation de l'équipe pédagogique :

L'éducateur sportif encadre les jeunes de 9h30 à 17h et anime toutes les activités sportives liées à l'action Sports Vacances. La directrice les accueillera et encadrera le matin à partir de 8h30 et en fin d'après-midi à partir de 17h jusqu'à la fermeture de la structure.

L'équipe proposera des activités, des sorties, des interventions et des partenariats en lien avec les missions éducatives du projet pédagogique du Sports Vacances.

Les partenaires seront d'ordre varié :

- Les A.L.S.H. et Sports Vacances du territoire
- Les professionnels du secteur sportif
- Les différentes associations sportives de la commune et des communes proches.
- Des intervenants extérieurs qualifiés
- Les fédérations et comités sportifs

Me Sandrine LE MERLE
Directrice de l'ALSH

